



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements de transfusion sanguine

Question écrite n° 16368

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé au sujet du devenir du plateau technique du centre de transfusion sanguine de Charleville-Mézières. Le conseil d'administration du GIP Champagne-Ardenne va très bientôt émettre un avis quant aux solutions proposées par les différentes parties en présence. Il lui demande, d'une part, que l'avis des personnels de Charleville-Mézières et des donneurs ardennais soit pris en compte et, d'autre part, que la solution d'un plateau technique éclaté entre Reims et Charleville-Mézières soit retenue, à l'image du plateau technique éclaté qui existe entre Brest et Quimper.

Texte de la réponse

Le conseil d'administration de l'établissement de transfusion sanguine de Champagne-Ardenne qui avait, dans un premier temps, décidé de regrouper sur Reims le plateau technique de qualification du don et de préparation, est revenu sur sa décision à la demande de l'Agence française du sang, et a pris pour option d'étudier toutes les possibilités techniques de regroupement des actions de préparation au sein de la région Champagne-Ardenne. Le principe de regroupement de la qualification du don sur Reims est acquis parce qu'il permet de bénéficier des évolutions technologiques d'automatisation performante qui offrent une meilleure sécurité. Il appartient au conseil d'administration de l'établissement de retenir une option d'organisation en fonction, d'une part, des éléments techniques qui font l'objet de l'étude demandée et, d'autre part, du point de vue des personnels concernés et des donneurs ardennais. Cette question sera par ailleurs examinée dans le cadre de la révision des schémas territoriaux d'organisation de la transfusion sanguine, procédure dont le lancement est imminent. Au cours de cette procédure de révision, qui fera intervenir tous les acteurs de la transfusion sanguine, les différents points de vue exprimés seront mis en regard des critères d'optimisation des plateaux techniques qui sont en cours d'élaboration. A l'issue de cette procédure, sera prise la décision qui apparaîtra la meilleure techniquement et la plus cohérente pour le bon fonctionnement du service public transfusionnel dans la région Champagne-Ardenne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16368

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé et action sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3570

Réponse publiée le : 8 mars 1999, page 1450